



AVRIL 2026

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

---

# Sommaire

## Edito

Page 04

## Qui sommes nous ?

Page 06

## 1. Vision 2030

Page 08

### 1.1 Notre plan stratégique

Page 09

### 1.2. 3 lignes métiers complémentaires au service de 3 catégories de clients

Page 10

### 1.3 Stratégie Gestion forestière

Page 12

- Une gestion durable au plus près du terrain
- Le patrimoine sous gestion
- Un contexte météorologique et sanitaire fortement impacté par le dérèglement climatique

- Les documents de gestion, une garantie de gestion durable
- Les propriétaires forestiers particuliers, une nouvelle cible de développement
- Comprendre l'écosystème de nos parties prenantes

### 1.4 L'actualité des agences

Page 20

### 1.5 Stratégie Investissement et gestion d'actifs

Page 22

- Accompagner l'investissement dans les actifs forestiers et naturels
- Le prix du bois en léger retrait dans un contexte marqué par l'incertitude
- Vente de bois et chasse
- Clients institutionnels, une confiance renouvelée
- Plus de 6 000 ha de transactions dans un marché concurrentiel
- Le GFI, un produit de diversification plébiscité par les investisseurs

### 1.6 Stratégie Conseil

Page 32

- Accompagner les stratégies climatiques des entreprises et des territoires
- Accompagner les collectivités et les entreprises dans l'adaptation de leur patrimoines naturels au réchauffement climatique

### 1.7 Stratégie Transverse

Page 36

- Une performance financière en hausse dans un contexte de transition
- La responsabilité, au cœur de notre identité
- Un service RH transformé au service des collaborateurs
- Innovation : Luciole des bois, un jumeau numérique de la forêt
- Écouter nos clients pour mieux les satisfaire

## 2. Une gouvernance garante d'une vision de long terme

Page 46

### 2.1 Conseil d'administration et comités spécialisés

Page 48

### 2.2 Le Comité de Direction, pilote de la mise en œuvre de la stratégie

Page 50

### 2.3 Réorganisation stratégique : une nouvelle étape pour la Société Forestière

Page 52



# EDITO

***Certaines années comptent plus que d'autres dans la vie d'une entreprise. Pour notre Groupe, et à l'aube de nos 60 ans, 2025 restera incontestablement comme l'une de ces années charnières.***

Elle marque d'abord le lancement de notre nouveau plan stratégique 2025-2030. Ce plan fixe une trajectoire ambitieuse pour les années à venir, avec une volonté claire : accélérer notre développement et renforcer notre positionnement sur chacune de nos trois lignes métier. Il trace un cap exigeant mais porteur d'opportunités, fondé sur l'innovation, la qualité de nos expertises et la force de notre collectif.

Cette ambition se traduit concrètement dans notre manière de travailler ensemble. Le déménagement de notre siège a constitué une étape importante dans cette dynamique. Au-delà du changement de lieu, c'est un nouvel environnement de travail qui a vu le jour. En faisant le choix d'un espace ouvert, nous avons souhaité favoriser les échanges, encourager la transversalité et faciliter la circulation des idées. Ces nouveaux espaces incarnent notre conviction que la performance collective naît de la proximité, du dialogue et de l'intelligence partagée.

***L'année 2025 a, enfin, été marquée par un important travail de transformation de notre organisation.***

Tout au long de l'année, nous avons préparé l'évolution de notre structure, afin de mieux accompagner le développement de nos activités. Ce travail a abouti à la création de trois sociétés distinctes, une organisation entrée en vigueur le 1er janvier 2026. Mais, si les structures évoluent, l'esprit de Groupe demeure plus fort que jamais.



***Ces trois sociétés continuent d'avancer ensemble, de travailler en interaction permanente et de nourrir des synergies qui constituent l'un de nos plus grands atouts.***

Ces transformations traduisent une volonté claire : préparer l'avenir, renforcer notre agilité et affirmer notre capacité à évoluer dans un environnement toujours plus exigeant.

Je tiens à remercier sincèrement l'ensemble de nos équipes pour leur engagement et leur capacité d'adaptation tout au long de cette année de transition. Ce sont les femmes et les hommes de notre Groupe qui donnent tout leur sens à ces évolutions.

L'année 2025 n'est pas seulement une étape dans notre histoire : elle en redessine les perspectives.

***Ensemble, nous avons posé les bases d'un Groupe plus ouvert, plus agile et résolument tourné vers l'avenir.***

Et ce n'est qu'un début.

**Céline SCÉMAMA**  
Présidente

# Qui sommes NOUS ?

*Depuis plus de 60 ans, La Forestière met son expertise de la forêt et de l'arbre au service des investisseurs, des propriétaires et des acteurs des territoires pour concevoir et déployer des stratégies de gestion des patrimoines forestiers et arborés.*

Elle gère près de 300 000 hectares de forêts privées pour le compte d'investisseurs institutionnels ou particuliers, intervient autour de trois grands métiers : l'investissement et gestion d'actifs, la gestion forestière et le conseil. Ces 3 lignes métiers complémentaires partagent le même objectif : préserver et valoriser les arbres, quel que soit le milieu.

Ensemble, accompagner la résilience des espaces naturels, par des solutions innovantes et responsables au cœur des territoires, aujourd'hui et pour demain.



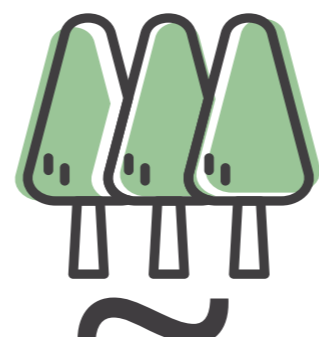
## Un nouveau nom pour La Forestière

Au premier janvier 2026, la Société Forestière est devenue La Forestière.


Une nouvelle identité qui vise à moderniser son image tout en s'appuyant sur ce qui la définit depuis 60 ans.



**1 000 000**  
DE M<sup>3</sup> DE BOIS  
COMMERCIALISÉS / AN



**300**  
**000**  
HECTARES  
GÉRÉS



**197**  
COLLABORATEURS



**~30M€**  
DE CHIFFRE  
D'AFFAIRES



**+3,5 MDS**  
D'ACTIFS GÉRÉS



**+1 MILLION**  
DE TONNES DE  
**CO<sub>2</sub>**  
SÉQUESTRÉ / AN  
PAR LE PATRIMOINE GÉRÉ

# Notre plan stratégique 2025-2030

*En 2025, La Forestière a lancé un nouveau plan stratégique organisé autour de 5 objectifs.*



## Redéfinir La Forestière

3 lignes métiers pour répondre aux besoins de 3 catégories de clients à travers 3 stratégies dédiées.



## Améliorer notre rentabilité

- Développer des activités à plus forte marge
- Améliorer notre efficacité opérationnelle



## Assumer et renforcer notre double expertise : forestière et financière

- Une identité forestière historique : une expertise forte et reconnue, qui constitue notre principal avantage concurrentiel
- Une identité financière à renforcer : une expertise développée au cours des 10 dernières années, à consolider et à accélérer
- Une somme d'expertises valorisées, également, au travers d'activités de conseil



## Renforcer notre compétitivité

Doter La Forestière de compétences clés qui lui font, aujourd'hui, défaut : commercial, marketing, structuration d'offres et produits



## Élargir notre terrain de jeu

Diversifier la nature des actifs sous gestion pour devenir un gestionnaire d'actifs naturels au sens large



**Vision  
2030**

# 3 lignes métiers complémentaires AU SERVICE DE 3 CATÉGORIES DE CLIENTS

11 587 K€

## GESTION FORESTIÈRE

Accompagner **les propriétaires** dans la gestion durable de leurs massifs, en anticipant le changement climatique.

- Gestion forestière déléguée ou ponctuelle
- Rédaction des documents de gestion
- Suivi des travaux et ventes de bois
- Accompagnement technique, administratif et environnemental

40%  
du chiffre d'affaires

13 500 K€

## INVESTISSEMENT ET GESTION D'ACTIFS

Accompagner **les investisseurs** dans la gestion de leur portefeuille forestier, en direct ou via les fonds SEEDS INVEST

- Définition d'une politique d'investissement
- Constitution et gestion de véhicules d'investissement dédiés ou mutualisés
- Accompagnement dans les transactions : achats/ventes de forêts
- Pilotage de la gestion forestière, gérance et reporting

47%  
du chiffre d'affaires



## CONSEIL

Accompagner **les collectivités et les entreprises** dans l'adaptation de leurs patrimoines naturels au réchauffement climatique

- Gestion de patrimoines arborés et forestiers
- Protection et restauration de milieux naturels
- Évaluation et conception de politiques publiques
- Stratégie RSE des entreprises (contribution carbone, biodiversité...)
- Recherche de financements pour services écosystémiques

3 898 K€

13%  
du chiffre d'affaires



# Une gestion durable AU PLUS PRÈS DU TERRAIN

*La Gestion Forestière constitue l'une des trois lignes métiers de La Forestière. Pilotée par une direction basée à Paris, elle se déploie à partir de ses équipes de terrains, forestiers et collaborateurs administratifs, basés dans l'une des 6 agences qui permettent d'agir au plus près des territoires. Forte de plus de 130 collaborateurs, elle gère au quotidien les forêts qui lui sont confiées par ses clients, propriétaires forestiers.*

**La sylviculture que nous proposons à nos clients s'inscrit résolument dans une démarche de durabilité multifonctionnelle** : elle répond aux besoins de production de bois d'entreprises -souvent locales- en respectant la hiérarchie des usages du bois, s'attache à adapter les forêts face au changement climatique, intègre les enjeux de préservation de la biodiversité, et tient compte des attentes de nos parties prenantes (voir § dédié).

En 2025, la Gestion Forestière aura contribué au chiffre d'affaires de La Forestière à hauteur de 11,59 M€, en augmentation de 1,4% par rapport à 2024. Néanmoins, cette contribution directe au chiffre d'affaires est à considérer dans son ensemble puisque la Gestion Forestière est un socle qui alimente le développement des activités Conseil et Investissements & gestion d'actifs.

En 2025, la ligne métier a par ailleurs contribué au développement de nouveaux outils métiers tels que Totem, un outil interne consacré à la collecte du descriptif des parcellaires forestiers et des inventaires des peuplements, permettant d'assurer un reporting précis et actualisé pour ses clients, principalement les investisseurs institutionnels.

## LA GESTION FORESTIÈRE INTERVIENT PRINCIPALEMENT SUR LES ACTIVITÉS SUIVANTES :

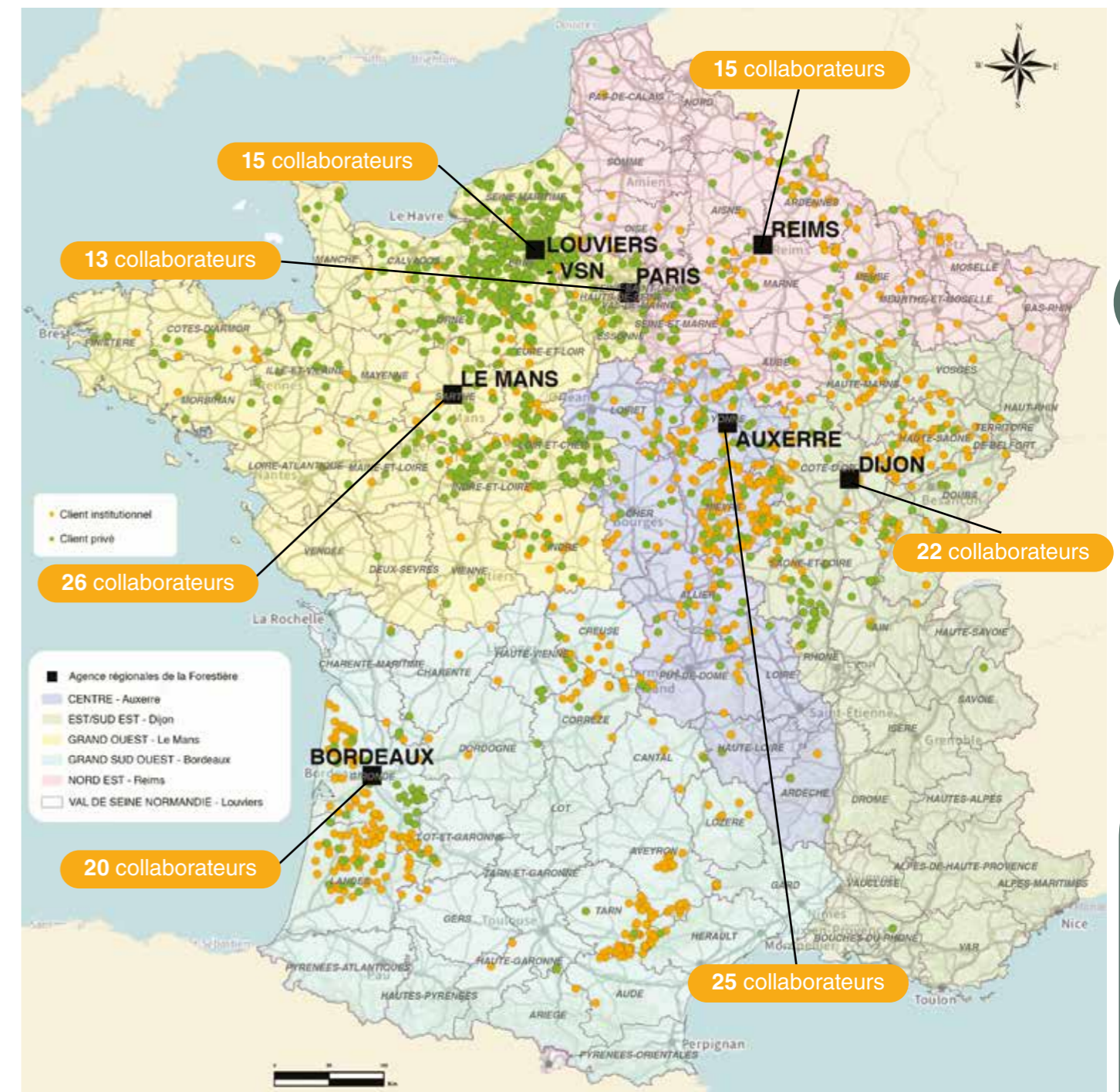
- Réalisation des inventaires et expertises,
- Rédaction des Plans Simples de Gestions,
- Commande et suivi des travaux sylvicoles (préparation des sols, plantations, dégagement de la végétation concurrente...),
- Marquage puis commercialisation des bois,
- Préparation du programme annuel d'activité sur les forêts,
- Surveillance des massifs et suivis administratifs divers
- Montage des dossiers de subventions et Labels Bas Carbone
- Suivi des certifications de gestion durable

**11,59**  
**M€**  
DE CHIFFRE D'AFFAIRES

# Le patrimoine SOUS GESTION

*Les différentes activités de La Forestière se développent notamment grâce aux compétences forestières reconnues des équipes de terrain et au maillage territorial constitué par plus de 1000 forêts réparties sur le territoire.*

**136**  
COLLABORATEURS  
au sein de la  
**GESTION**  
FORESTIÈRE



# Un contexte météorologique et sanitaire FORTEMENT IMPACTÉ PAR LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

En 2025, le contexte climatique et sanitaire a une nouvelle fois mis à l'épreuve les forêts françaises : températures records, déficit pluviométrique et incendies ont marqué l'année. Malgré ces défis, la gestion durable a permis de limiter l'impact des pathogènes et d'accompagner la reprise des plantations.

La Forestière poursuit son engagement avec le développement de la certification FSC® (C193664), renforçant son rôle de pionnier et d'accompagnateur des propriétaires forestiers.

## Contexte climatique

### Températures et ensoleillement

Avec une température moyenne estimée d'environ 14,0 °C sur le territoire national, l'année 2025 se classe au 4e rang des années les plus chaudes jamais enregistrées en France depuis le début des mesures en 1900, derrière les années 2022 (14.5°C), 2023 et 2020, et juste devant 2024 (13°9 C).

### Pluviométrie

Après une année 2024 très excédentaire, le cumul de précipitations de l'année 2025 à l'échelle de la France est légèrement déficitaire. La saison printanière a été contrastée avec des précipitations largement déficitaires sur la moitié nord du pays.

### Évènements remarquables

L'année 2025 a été marquée par de multiples évènements météorologiques, et notamment plus de 30 000 hectares de surfaces brûlées, pour une moyenne d'environ 14 000 hectares sur la période 2006-2021, avec une pointe à 69 000 hectares en 2022. Dans les surfaces incendiées, notons le méga-feu dans l'Aude du 5 au 8 août qui a détruit 10 000 hectares de forêts sur 17 communes.

## Bilan sanitaire des forêts en 2026

Dans la continuité de l'année 2024, particulièrement arrosée, on a constaté **une faible présence des pathogènes forestiers** en 2025. A contrario, ces conditions ont rendu **les travaux forestiers difficiles jusqu'en fin de printemps**.

Certains pathogènes appréciant l'humidité ont cependant continué à être présents en 2025, et tout particulièrement les champignons responsables de la maladie de la bande rouge sur le pin laricio ou de la rouille courbeuse sur les jeunes pins maritimes.

Si la baisse des attaques de scolytes de l'épicéa et des dépérissements de sapin s'est confirmée dans le Grand-Est et dans le Massif central, des foyers importants ont subsisté dans les régions plus méridionales et tout spécifiquement en Occitanie.

Après une année 2024 très favorable à la reprise des plantations, les sécheresses de printemps ont entraîné **un peu plus de mortalité dans les jeunes plants en 2025**.

Enfin, **un premier foyer de nématode du pin** a été signalé à l'automne, à Seignosse (40), à distance des forêts gérées par La Forestière. Fort de l'expérience du Portugal et de l'Espagne, des mesures concertées ont été prises par les pouvoirs publics afin d'éradiquer ce pathogène de quarantaine.

## Déploiement de la certification FSC® (C193664)

**La Forestière continue de déployer cette certification pour le compte de ses clients.**

En 2025, La Forestière a permis l'entrée de 7 000 hectares complémentaires dans sa certification de groupe, portant celle-ci à **près de 18 000 hectares** soit 14% de la totalité de la surface certifiée FSC® en France hexagonale.

Cet engagement fort renforce le positionnement de La Forestière qui continue de démontrer sa capacité à anticiper le besoin de ses clients. Après avoir été **un pionnier de la certification PEFC** au début des années 2000, La Forestière poursuit son engagement en faveur d'une gestion forestière durable en accompagnant le développement de FSC®. Elle accompagne notamment CNP Assurances qui a annoncé le 13 mars 2025 s'engager dans **la certification de 100% de son patrimoine forestier à horizon 2030**, soit plus de 50 000 hectares.



# Les documents de gestion, UNE GARANTIE DE GESTION DURABLE

Les PSG (Plans Simples de Gestion) en forêt privée sont des documents obligatoires (forêts de plus de 20 hectares) ou volontaires (à partir de 10 hectares) qui permettent au propriétaire forestier de planifier durablement la gestion de sa forêt. Ils analysent l'état du massif et programment les activités de coupes et travaux sur une période de 10 à 20 ans. Ils constituent une garantie de gestion durable reconnue par l'État.

La Forestière accompagne les propriétaires dans la rédaction de ces documents et en fait de **véritables feuilles de route**, afin de leur permettre d'avoir une vision de long terme de la gestion à mettre en œuvre sur la durée du PSG.

En 2025, La Forestière aura produit **plus de 70 PSG**, tant pour ses clients institutionnels que pour des propriétaires forestiers particuliers.

Deux documents rares ont été rédigés pour deux patrimoines d'exception :

- **En forêt de Lancosme (36), sur plus de 2 000 hectares.** Une forêt de haute valeur patrimoniale, qui intègre des enjeux de renouvellement de peuplements matures de Pins, en cherchant à mettre en place autant que possible une sylviculture à couvert continu. Ce site est également reconnu pour la spécificité de son cadre environnemental, alors qu'il accueille quelques spécimens de Balbuzards pêcheurs.
- **En forêt de Lanouée (56), sur près de 4000 hectares.** Une forêt remarquable, d'un seul tenant, dans un département où un tel massif revêt des enjeux sociétaux majeurs, tout en étant au cœur des enjeux d'approvisionnement en bois de qualité des entreprises locales.



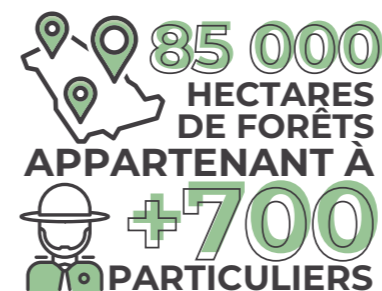
# Les propriétaires forestiers particuliers, UNE NOUVELLE CIBLE DE DÉVELOPPEMENT

La Forestière a placé le développement de sa clientèle privée au cœur des ambitions de son plan stratégique 2025-2030. Pour accompagner cette stratégie, elle doit s'appuyer sur son savoir-faire interne, tout en améliorant significativement son faire-savoir.

Alors qu'elle gère de façon durable **plus de 85 000 hectares de forêts appartenant à plus de 700 particuliers**, ce qui fait d'elle un spécialiste de la place, La Forestière reste souvent perçue par ses partenaires comme un professionnel de la gestion de patrimoines institutionnels.

Notre expertise et notre expérience nous permettent de mesurer à quel point la gestion des forêts privées se complexifie : changement climatique, attentes sociétales, enjeux environnementaux, soubresaut du marché du bois en lien direct avec l'actualité économique et géopolitique, conformité fiscale, ... Autant de défis qui exigent une organisation à la hauteur.

Dans ce contexte, **La Forestière a décidé de créer un service dédié à la gestion privée**, dont l'objectif est d'accompagner de manière transverse le développement de cette cible de clientèle. La feuille de route de ce nouveau service est ambitieuse : analyser et faire évoluer notre fonctionnement interne, améliorer nos services de gestion et développer notre stratégie de développement auprès des propriétaires particuliers.



## Étudier la reprise de cabinets d'experts forestiers

2025 a également été l'occasion **d'explorer des opportunités de reprise de cabinets d'Experts Forestiers**. Ces opérations, déjà menées dans le passé, se sont systématiquement traduites par des augmentations de surfaces en gestion et le recrutement de profils qualifiés. L'année 2025 aura donc été l'occasion d'analyser les compétences internes et les atouts différenciants à notre disposition (outils métier performants, présence forte sur les territoires, reconnaissance par ses pairs...) afin de préparer une feuille de route à déployer dès 2026 et **d'étudier les nouvelles opportunités qui pourraient se présenter**.



# Comprendre l'écosystème DE NOS PARTIES PRENANTES

*En 2025, La Forestière a poursuivi sa démarche de concertations territoriales avec ses parties prenantes. 5 nouveaux territoires sont ainsi venus compléter les 9 concertations déjà réalisées : Bassin parisien, Normandie, Plaines Grand Est, Cœur de Bourgogne, Montagne Limousine étendue et Ardennes étendues.*

Après avoir identifié les parties prenantes propres à chaque territoire, celles-ci ont été regroupées en 7 collèges (Clients, Filière forêt-bois, Institutionnels publics, Associations environnementales, Utilisateurs de la forêt, Organismes de formation et R&D et Autres gestionnaires). Plus de 400 acteurs ont ainsi été approchés. Les retours obtenus, représentant près de 40% des sollicitations, nous ont permis de **mieux comprendre leurs attentes, tout en renforçant notre connaissance mutuelle** et notre compréhension de l'écosystème dans lequel nous évoluons.

**Cette démarche vise à favoriser le dialogue**, à prendre en compte la diversité des enjeux environnementaux, économiques et sociétaux qui nous entourent, à partager des savoir-faire, à promouvoir une gestion durable et à renforcer la résilience face aux changements climatiques, le tout en maintenant un processus continu et fluide en termes de communication.

A l'issue de ces 5 concertations menées en 2025, La Forestière est perçue comme **un acteur incontournable et un partenaire économique fiable dans l'approvisionnement local en bois**. L'un de ses enjeux actuels est de consolider l'évolution de ses orientations forestières en renforçant le dialogue territorial pour inscrire cette dynamique dans la durée.



## Accompagner les Entreprises de Travaux Forestiers

**Les Entreprises de Travaux Forestiers (ETF) constituent un maillon essentiel de la filière Forêt-Bois** en permettant la réalisation des travaux sylvicoles et la récolte des bois. Ce maillon est néanmoins reconnu comme **particulièrement fragilisé par le contexte économique actuel**. Les ETF sont souvent de petites structures qui sont très dépendantes de leurs donneurs d'ordre.

Pour mieux les accompagner, La Forestière a initié en 2025 un plan d'action en trois volets :

- **Avoir de l'influence sur les décisions prises au sein de la filière.** C'est ainsi que La Forestière a porté aux côtés de BPI France et de la Banque des Territoires la création d'une Communauté filière Forêt-Bois au sein du Groupe Caisse des Dépôts. Cette Communauté, aura pour mission de mobiliser les différentes entités du Groupe au bénéfice des enjeux centraux de la filière. Un des trois premiers enjeux identifiés est la capacité du Groupe à accompagner les ETF selon des modalités qui devront être explorées et partagées en 2026. La Forestière continue, par ailleurs, à s'investir pleinement sur la feuille de route ministérielle, aux côtés des ETF, pour sécuriser l'activité forestière tout en préservant les espèces protégées, notamment pendant leur période de reproduction.

- **Garantir une rémunération équitable et la sécurité d'activité.** La Forestière anticipe ses consultations pour donner de la visibilité aux acteurs et teste des systèmes de ré-indexation du coût des prestations pour tenir compte de l'évolution du prix des carburants quand les contrats sont passés longtemps en avance. Elle teste également des contrats pluriannuels dans la perspective de sécuriser l'activité des ETF et de leur donner de la visibilité économique.

- **Accompagner la responsabilité sociétale et l'innovation.** La Forestière veille à répartir les travaux de manière équilibrée entre les opérateurs de proximité, en tenant compte du juste prix et en maintenant un volume d'activités stable d'une année sur l'autre. Elle reconnaît des entreprises engagées dans la formation, qui emploient et forme les jeunes apprentis, contribuant ainsi au développement des compétences locales. Sur l'innovation, La Forestière expérimente et déploie de nouveaux outils au service des opérateurs, tels que le véhicule électrique sur chenilles « Sherpas » développé avec un pépiniériste, ainsi que des exosquelettes pour faciliter le déplacement en forêt. Ces solutions visent à améliorer l'efficacité et le confort des opérateurs tout en réduisant l'impact environnemental, et servent de modèles pour d'autres entreprises de la filière.

# L'actualité des AGENCES

*La proximité est un facteur clef de réussite de la gestion forestière. Elle permet d'asseoir les relations entre propriétaires et gestionnaires, de développer la connaissance du terrain et d'établir de bonnes conditions de travail avec les professionnels locaux. En charge de la gestion de plus de 1 000 massifs forestiers, nos équipes sont réparties sur tout le territoire national au sein de six agences régionales.*



## Val de Seine Normandie, une équipe qui se renforce

**Un déménagement prévu cet été** - L'équipe VSN à Louviers s'est agrandie et nos locaux sont devenus exigus. Décision a été prise de trouver de nouveaux bureaux. C'était chose faite à la rentrée 2025 avec la signature d'un bail. Destination : à 50 m des bureaux actuels, en bordure de l'Eure, dans une ancienne manufacture textile en cours de réhabilitation.

**De nouvelles recrues** - Passé par la Coopérative du Nord, un exploitant forestier, puis le CRPF de Normandie Christophe BUTTENAERE est venu renforcer notre équipe en mai 2025. Par ailleurs, à la suite d'un départ fin 2025, le pôle VSN de Paris a également recruté un nouveau collaborateur, Léo CASTEX, actuellement professeur à l'école des Barres. Arrivée prévue le 15 juin 2026.

**Des projets techniques** - Au cours de l'automne, nous avons accueilli une stagiaire au cursus atypique (carrière dans l'informatique) qui a fait le choix d'obtenir un BTS Gestion Forestière. Objet de son stage : à partir d'inventaires Connaissance, réalisation d'une typologie et d'un découpage des peuplements forestiers... Des pistes de travail intéressantes à poursuivre.



## Agence Grand Ouest : vidange de l'étang de Fosse Noire en forêt de Lancosme

La SNC Lancosme, gérante des activités chasse et pêche, développe la pêche sportive « No Kill » sur, notamment, l'étang de Fosse Noire de plus de 50 hectares au cœur du massif de Lancosme, propriété de la CNP Assurances. Les 8 et 9 décembre dernier, l'opération, toujours impressionnante, de vidange et de pêche de l'étang est menée de main de maître par Didier AINE en charge du domaine depuis 1989.

Elle permet à la fois de recenser en quantité et en qualité les espèces de poissons présentes et de vérifier la présence d'espèces envahissantes. La mise en assec dure quelques mois et permet également de redynamiser la flore spécifique aux étangs. L'opération nécessite une main d'œuvre nombreuse et les collaborateurs de l'agence de Grand Ouest ont répondu présents.

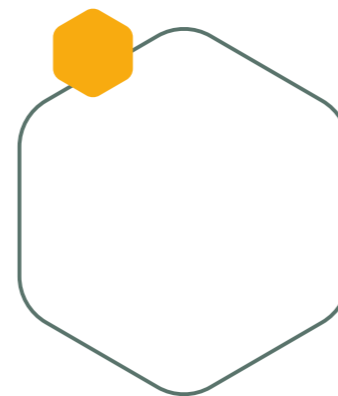
Au-delà du résultat comptable qui affiche tout de même des carpes à plus de 20 kg, ces journées exceptionnelles pour la vie de l'étang sont aussi un moment rare pour les équipes.



## Agence Centre : une nouvelle offre de travaux forestiers

En 2025, l'agence a étoffé son offre en travaux forestiers en se positionnant sur les entretiens mécaniques des jeunes peuplements forestiers. Cela afin d'offrir à ses propriétaires en gestion une capacité d'intervention complémentaire à celle proposée par les entrepreneurs de travaux. L'agence s'est dotée pour cela d'un BobCat T86 équipé d'un broyeur forestier.

L'année 2025 aura été marquée par le prolongement de phénomènes de dépérissements de certains chênes, particulièrement dans les départements de l'Allier et de la Nièvre. Ces dépérissements apparaissent dans les peuplements supportés par des sols ayant subi des déséquilibres hydriques importants ces 5 dernières années. Les partenariats mis en place avec les scieries locales (contrats d'approvisionnement) ont permis de trouver des débouchés pour ces bois dépérissant présents dans l'assiette annuelle de coupe 2025.



## Agence Est Sud Est, un engagement continue au service de la gestion durable

L'année 2025 s'est inscrite dans la continuité du travail engagé par l'agence, avec une activité soutenue au service de la gestion durable des massifs qui lui sont confiés. Fidèle à son cycle d'intervention, l'équipe a accompagné les peuplements à chaque étape, de la planification budgétaire aux opérations de terrain, en veillant à concilier performance et respect du milieu.

Cette régularité, loin d'être anodine, témoigne de la résilience de notre organisation dans un contexte où les forêts sont au cœur des enjeux environnementaux actuels. L'engagement quotidien des membres de l'agence constitue en soi un marqueur fort de l'année écoulée.

## Agence Grand Sud-Ouest, 1 040 hectares reconstitués grâce au Label bas-carbone

À la suite de plusieurs crises sanitaires et climatiques majeures ayant touché les forêts gérées par l'agence Grand Sud-Ouest, un important travail d'équipe pluridisciplinaire a été conduit afin de monter et labelliser 13 dossiers Label bas-carbone. Ces projets ont concerné 8 massifs forestiers distincts, fortement impactés par les incendies exceptionnels de l'été 2022 en Gironde, les violents orages de grêle en Dordogne ainsi que les attaques de scolytes sur les peuplements d'épicéas dans le Tarn.

La réussite de ces opérations repose sur une coopération étroite entre ingénieurs forestiers, techniciens de terrain, personnels administratifs et comptables. Grâce à ces projets, plus de 1 040 hectares de forêts ont ainsi été reconstitués avec des essences diversifiées, favorisant la résilience des écosystèmes face au changement climatique.

# Accompagner l'investissement DANS LES ACTIFS FORESTIERS ET NATURELS

*La stratégie 2025-2030 de la ligne métier Investissement et Gestion d'actifs se décline autour de 4 objectifs.*

*En 2025, les équipes ont en particulier développé de nouveaux services destinés à renforcer la qualité de l'accompagnement proposé à nos clients, tout en explorant de nouvelles sources de développement.*

Objectifs 2025 - 2030	Mise en œuvre 2025
<b>Sécuriser la clientèle existante</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Développement d'un nouvel outil «Business Plan» permettant d'optimiser et fiabiliser la réalisation des Business Plan à 10 ou 20 ans en s'appuyant sur les descriptions parcellaires, tant à l'échelle d'une forêt qu'à celle d'un patrimoine.</li> <li>▪ Mise en place de paiements pour services écosystémiques afin de pouvoir apporter de nouvelles sources de revenus aux propriétaires</li> <li>▪ Augmentation des surfaces certifiées FSC®</li> <li>▪ Lancement de la création d'un outil de pilotage des risques</li> <li>▪ Renforcement des reportings extra-financiers</li> </ul>
<b>Capter de nouveaux clients</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Poursuite de l'élaboration d'un fonds dédié aux institutionnels souhaitant co-investir en forêt aux côtés d'autres investisseurs</li> <li>▪ Développement de nos relations avec les family offices</li> <li>▪ Réflexions sur la structuration d'offres innovantes et différenciantes</li> </ul>
<b>Développer l'identification de nouveaux actifs forestiers</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Veille permanente (145 forêts sourcées), étude de 20 dossiers en comité d'investissement et réalisation de 34 acquisitions (dont petites acquisitions ne passant pas par le comité d'investissement)</li> <li>▪ Début de développement de partenariats pour le sourcing</li> </ul>
<b>Elargir la nature des actifs sous gestion</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Exploration des typologies d'actifs naturels hors forêts, avec un focus particulier sur les terres agricoles, dans le cadre du renouvellement générationnel majeur en cours et du besoin d'accompagner l'évolution des techniques agricoles afin de les rendre plus résilientes.</li> </ul>

# Le prix du bois en léger retrait DANS UN CONTEXTE MARQUÉ PAR L'INCERTITUDE

*En 2025, la filière bois a fait face à un contexte économique mondial incertain, marqué par l'augmentation des droits de douane et une croissance modérée. Malgré des difficultés sur les feuillus, les résineux ont bénéficié d'une hausse des prix. Les volumes de ventes de bois sont restés stables, tandis que les travaux forestiers ont poursuivi leur progression.*



## Contexte économique général et filière bois

En 2025, l'économie mondiale s'est vue affectée par la mise en place des droits de douane américains et par le climat d'incertitude géopolitique. Le manque de visibilité de la politique nationale a de plus pesé sur la confiance des entreprises et des ménages français. Les principaux éléments de contexte sont les suivants :

- **La baisse de l'inflation** se confirme, à + 0,9 %, contre 2 % en 2024 et 4,9 % en 2023, mais la croissance demeure modérée (+ 0,9%).
- Malgré une baisse en début d'année, **les taux d'intérêt relativement élevés affectent toujours la capacité d'investissement** des entreprises comme des ménages.
- Le marché de la construction immobilière, important consommateur de bois (charpentes, panneaux de particule, coffrages, parquets, lambris, escaliers, meubles) **a connu un début de remontée** : + 11%

du nombre des logements autorisés et + 7% du nombre des logements commencés de décembre 2024 à décembre 2025. Le développement du marché des extensions, surélévations, bardages et terrasses bois participe également à cette embellie. Toutefois ces niveaux restent bien en deçà des 5 années passées, et des besoins exprimés.

- **Les droits de douane américains ont créé un climat d'incertitude** et grevé certains marchés exports. Les secteurs de la merranderie et la tonnellerie, par ailleurs touchés par la baisse de consommation de spiritueux au niveau mondial, manquent particulièrement de visibilité.
- **La perturbation des échanges et des flux logistiques internationaux a pu générer des fermetures de marché**, mais également des opportunités d'export de grumes et de sciages, par exemple vers l'Espagne, le Portugal et le Maghreb, ainsi que vers l'Asie ou le Royaume Uni.



## Le marché du bois en 2025

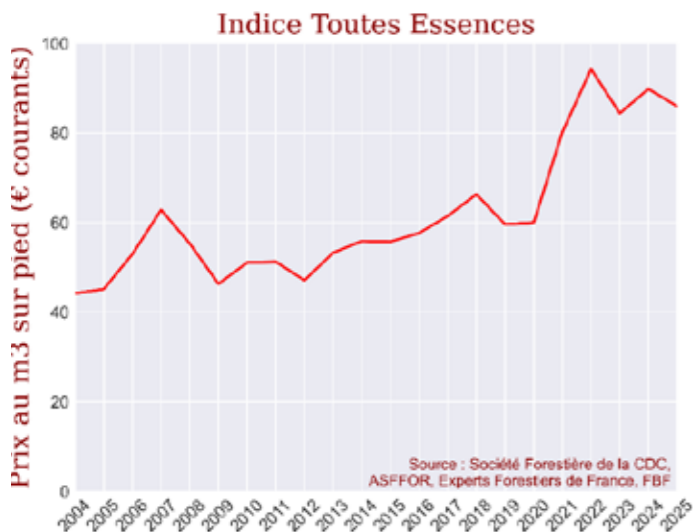
L'année 2024 avait surpris par la hausse des prix des bois malgré une conjoncture toujours peu favorable. Le marché 2025 apparaît plus contrasté. **La moyenne d'évolution des prix de vente de bois sur pied ressort en baisse de 4%**, mais avec des prix des feuillus globalement en net repli, alors que les résineux ont connu une hausse de prix généralisée.



### FEUILLUS

Les bois feuillus ont rencontré des difficultés de marché, qui s'est dégradé au fil de l'année

- Les merrains et les belles qualités de chêne ne sont plus demandés à partir de l'été. Le prix des chênes a ainsi connu une 3ème année consécutive de baisse, de l'ordre de 15 %.
- Les prix du frêne sain et du hêtre, qui avaient connu une hausse régulière depuis 5 ans, baissent cette année de l'ordre de 0 à -5 % pour le frêne et de -10 à -15 % pour le hêtre.
- Après 4 années de hausse, le prix moyen des châtaigniers ressort en baisse de 19 %.
- Le prix du peuplier a connu une baisse de -15 à -20 %, après les hauts niveaux de prix constatés en 2024. Cette baisse est liée aux difficultés du secteur du contreplaqué et de l'emballage, et au report de coupes en 2025 du fait des conditions météorologiques de 2024.



### RÉSINEUX

Les résineux ont conservé, en revanche, une réelle attractivité auprès des transformateurs de bois, notamment de charpente, dans un contexte de marché de la construction qui commence à redémarrer :

- Le prix du douglas, après avoir nettement progressé en 2024 (+24 %), a augmenté de nouveau de l'ordre de 5 %, mais avec un contraste élevé selon les régions : + 10 à +15 % au nord de la Loire et -5 à -10 % en Occitanie.
- Le prix des épicéas sains a connu une nette tendance à la hausse, de l'ordre de + 25 à 30 %, en lien avec la diminution de l'offre en bois scolytés provenant d'Allemagne et d'Europe de l'Est. Le sapin profite de cette embellie sur les bois blancs et progresse également de 10 à 15 %.
- Les prix des laricio et sylvestres ont connu également une montée de prix, de l'ordre de +10 à 20% selon les régions. Les pins bénéficient d'un report de demande de scieries qui ne trouvent pas de volumes suffisants en bois blancs ou en douglas à des prix modérés.
- Le prix des pins maritimes a légèrement progressé en Aquitaine, de l'ordre de 5 %, mais a légèrement régressé dans les autres régions, de l'ordre de 0 à -5 %.

# Vente de bois ET TRAVAUX



## Ventes de bois et travaux sur les patrimoines gérés

### Ventes de bois

- La Forestière a organisé ou participé à une quinzaine de ventes groupées de bois sur l'année 2025. Elle commercialise également une part du volume au travers de contrats d'approvisionnement avec des scieries locales, sur la base de prix par catégorie de produits.
- Les volumes vendus sont stables par rapport à 2024. Les conditions météorologiques se sont avérées plus favorables pour l'exploitation qu'en 2024. La limitation des coupes rases et les sylvicultures pratiquées prolongent la durée de vie des peuplements, et modèrent les volumes proposés à la vente en étalant les phases de récolte.
- Les valeurs vendues connaissent un très léger recul (45 M€ en 2025 pour 46 M€ en 2024), notamment du fait de la baisse importante des prix du chêne.

### Travaux forestiers

- Les montants de travaux suivis en 2025 sont en légère hausse (32 M€ en 2025 pour 30 M€ en 2024), avec, notamment, une progression des créations et suivis de peuplements.

**1 000 000**  
DE M<sup>3</sup> DE BOIS  
COMMERCIALISÉS / AN



# Clients institutionnels, UNE CONFIANCE RENOUVELÉE

En 2026, La Forestière a franchi plusieurs étapes décisives : le renouvellement des mandats de gestion avec CNP Assurances et la Caisse des Dépôts s'est accompagné d'un renforcement de l'intégration des enjeux liés à la biodiversité. L'année a également été marquée par la mise en place d'un outil d'évaluation des risques climatiques, adapté spécifiquement au secteur forestier.



## Un outil d'évaluation des risques climatiques

L'analyse et le pilotage des risques climatiques constituent un des plus importants défis de nombreux secteurs d'activité, et en tout premier lieu celui de l'investissement et de la gestion forestière.

La Caisse des Dépôts a mis à disposition de La Forestière un outil de calculs de différents risques appliqués à l'immobilier (inondation, tempête, retrait-gonflement des argiles, etc.), basé sur la localisation géographique des actifs et les données Météo France actuelles et modélisées pour le futur. **Nos équipes ont pu adapter cet outil à nos propres besoins en intégrant des aléas plus spécifiquement liés au milieu forestier**, tels que la sécheresse estivale, le risque d'incendie ou les tempêtes.

Dans un premier temps, l'outil permet d'établir une cartographie des risques climatiques bruts, fondée sur les données théoriques associées à la localisation des massifs. Cette analyse sera ensuite affinée en intégrant les caractéristiques propres à chaque forêt - exposition, altitude, essences, classes d'âge ou encore mode de traitement sylvicole - afin de déterminer un niveau de risque corrigé, plus représentatif des conditions réelles.

**La démarche va se poursuivre par la définition et la mise en œuvre de mesures d'atténuation adaptées à chaque type de risque**, ainsi que par le suivi de leur évolution dans le temps.



## Renouvellement du mandat CNP Assurances



**CNP Assurances, actionnaire de La Forestière, constitue également un de ses plus importants clients**, avec plus de 50 000 hectares de forêts sous gestion.

Le mandat de gestion élaboré en 2021, pour une durée de cinq ans, avait marqué une étape importante dans l'intégration des enjeux de biodiversité au sein des pratiques de gestion courante, sous l'impulsion forte de CNP Assurances. **La conception d'une nouvelle offre innovante**, dans la continuité de la précédente, **représentait un enjeu majeur pour La Forestière**.

Un groupe de travail dédié a été mis en place à partir de février 2025 afin de **piloter l'élaboration d'une nouvelle proposition alignée avec les ambitions portées par CNP Assurances**, notamment en matière de certification FSC®. Plusieurs ateliers réunissant des collaborateurs issus de différents services, forestiers et non forestiers, ont permis

d'établir un bilan du mandat précédent et de faire émerger de nouvelles pistes de services.

À l'issue d'un travail d'analyse des coûts et de nombreux échanges avec CNP Assurances, la proposition finale s'est articulée autour de **cinq grands objectifs déclinés en trente-quatre indicateurs** de suivi. Les discussions se sont déroulées dans un climat de confiance particulièrement constructif.

Ce projet, mené sur près d'une année, aura été l'occasion de réunir autour d'un objectif commun un ensemble de services de La Forestière : la gérance, la direction des opérations, les agences, la communication, la direction financière, le juridique ou encore la comptabilité clients.

**Le nouveau mandat couvrant la période 2026-2030 a été signé début janvier 2026.**



## Renouvellement du mandat Caisse des Dépôts



**Le mandat confié à La Forestière par le groupe CDC a été conclu en 2021 pour une durée de dix ans**, assorti d'une clause de revoyure à mi-parcours destinée à évaluer l'atteinte des objectifs fixés et, le cas échéant, à en ajuster l'évolution.

Cet échange, sans remettre en cause les missions confiées, a permis de **définir de nouveaux objectifs** et d'engager une réflexion sur le renouvellement du mandat pour une nouvelle période de dix ans (2026-2035), dont le principe a été validé par la CDC.

**Le mandat est désormais finalisé et est entré en vigueur.**

# Plus de 6 000 hectares de transactions DANS UN MARCHÉ CONCURRENTIEL

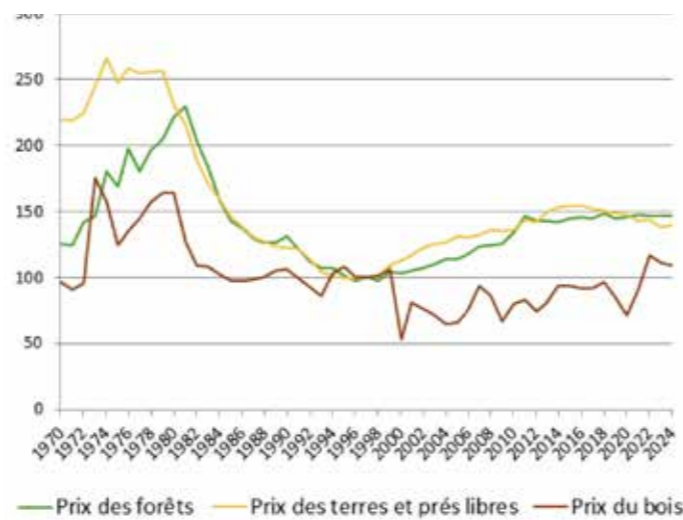


En 2024 et 2025, le marché des forêts en France est resté attractif, porté notamment par l'intérêt des personnes morales privées. Les actifs de qualité sont particulièrement recherchés, tandis que les surfaces de petite taille suscitent moins d'intérêt. La Forestière a ainsi réalisé un volume significatif de transactions, confirmant son positionnement dans le secteur.

## Le marché des forêts en 2024

Tous les ans, la FN SAFER publie les grandes tendances du marché des forêts en France. En 2024, les principales évolutions étaient les suivantes (les chiffres de 2025 seront publiés en mai 2026) :

- **Le prix moyen des forêts non bâties progresse de 2,2 %** : il s'établit à 4 850 €/hectares. Il s'agit de la quatrième année consécutive de hausse.
- **Les transactions de grands massifs pèsent sur le marché** : les transactions de massifs de plus de 100 hectares voient leur nombre progresser (+10,2 %), ainsi que leur valeur (+20,1 %) et leur surface (+13,8 %). Cela confirme l'intérêt des acquéreurs pour ce type de bien.
- **Les personnes morales privées, premiers acquéreurs du marché des forêts** : elles conservent leur première place d'acquéreurs, avec 45 % du total de la surface du marché des forêts.



Évolution en valeur constante du prix des forêts, du bois et des terres et prés libres entre 1976 et 2024, Source : Groupe SAFER, SSP et ONF)

## Un marché qui reste actif en 2025

Dans un contexte global économique et politique relativement instable en 2025, tout particulièrement marqué par la politique douanière des Etats-Unis, le marché des forêts est demeuré actif.

Les grandes tendances observées en 2025 par La Forestière sont les suivantes :

- **Un marché très concurrentiel sur les actifs de qualité** (taille importante, stations favorables, bon état sanitaire...).
- **Le nombre de massifs de très grande taille** mis en vente a été plus faible qu'en 2024 et 2023 et la qualité des actifs était moindre.
- **Les forêts de petites tailles sont moins recherchées.** C'est l'occasion pour certains d'en faire une stratégie d'acquisition, afin de profiter de prix à l'hectare plus faibles.
- Prise en compte accrue par les acheteurs des **qualités des massifs.** Ainsi, les massifs dont les peuplements souffrent des effets des dérèglements

climatiques ou présentant des essences jugées à risque dans ce cadre, ont du mal à trouver preneur.

- **Les massifs feuillus sont plus recherchés** que les massifs résineux, à l'exception du Sud-Ouest qui est un marché animé par les locaux, qui apprécie le pin maritime.
- **La découverte du nématode** à l'automne dans le Sud-Ouest n'a pas pour l'instant perturbé le marché local, même si un certain attentisme peut se faire sentir.

On note aussi la mise en marché pour la première fois de forêts appartenant à des GFI, cherchant ainsi à exprimer les plus-values latentes.

La demande en forêt reste le fait des particuliers, des institutionnels historiquement investis en forêt, mais aussi de nouveaux institutionnels, avec des capitaux importants, et de la multiplication des GFI faisant offre au public, collectant des fonds importants à investir en forêt.

## Performance 2025 de l'activité Transactions

La Forestière a réalisé, au cours de l'année 2025, 52 transactions pour une superficie totale de 6 332 hectares et un montant de 83 984 000 €, en forte baisse par rapport à 2024 en termes de montants traités (114 M€). Cela représente 34 acquisitions couvrant 2 314 hectares pour 35 903 M€ et 18 cessions couvrant 4 017 hectares pour 48,1 M€. Cette baisse s'explique par des acquisitions moindres du fait du peu de dossiers de qualité et de grandes tailles étudiés et acquis.

**Avec un nombre légèrement plus important de dossiers traités** (47 transactions en 2024) et une superficie supérieure (5 322 hectares en 2024), l'activité Transactions a été marquée en 2025 par la **cession d'un portefeuille forestier conséquent en Ecosse.**

L'année 2025 n'ayant pas enregistré d'acquisition de biens emblématiques, **le prix moyen des forêts acquises en France retombe à 15 960 €/hectare**, après un record à 26 800 €/hectare en 2024. A noter, l'acquisition d'un massif de 327 hectares en Ecosse

pour un family office. Pour leur part, les biens vendus en 2025 se sont négociés en moyenne à 12 900 €/ha.

Les principales caractéristiques des transactions réalisées au cours de l'année sont les suivantes :

- **22 petits dossiers (12 achats et 10 ventes) de moins de 10 hectares.** Les acquisitions concernent le plus souvent des agrandissements de massifs gérés. Les cessions concernent soit des parcelles sans intérêts pour les massifs gérés (parcelles isolées), soit des parcelles portant des maisons forestières ;
- **9 dossiers de 100 hectares et plus** : pour une superficie de 1 569 hectares en acquisition et 3 421 ha en cession.

En agrégé, entre 2005 et 2025, La Forestière est ainsi intervenue en France sur **133 772 hectares en achats ou ventes de massifs, représentant près de 1,2 Md € de transaction.**

# Le Groupement Forestier d'Investissement

## UN PRODUIT DE DIVERSIFICATION

### PLÉBISCITÉ PAR LES INVESTISSEURS

*L'investissement forestier confirme son attractivité et sa reconnaissance comme classe d'actifs à part entière, soutenu par une demande croissante des institutionnels et des particuliers en quête de diversification, de sens et de résilience.*

*En 2025, la structuration du marché s'est accélérée avec la création d'un indice dédié et une collecte dynamique portée par le GFI Symbiose.*



### L'investissement forestier : une classe d'actif à part entière

**La demande d'investissement en groupements forestiers est toujours importante**, notamment de la part d'investisseurs particuliers. La recherche d'actifs tangibles, résilients et décorrélés des marchés financiers, ainsi que la recherche de sens et la prise en compte de critères extra-financiers soutiennent la demande.

De plus, l'investissement forestier devient une classe d'actifs à part entière. En effet, **le marché se structure** et la collecte des données liées à l'investissement en forêt s'organise.

**Cette classe d'actifs a désormais son indice** : en effet, depuis avril 2025, l'Institut de l'Épargne Immobilière et Foncière (IEIF) publie un nouvel indice dédié : l'IEIF ASFFOR\* Fonds Forestiers France. Cet indice, dont l'élaboration a été portée par l'ASFFOR, répond à une exigence réglementaire et comble un vide dans le paysage financier français. Les investisseurs et les conseillers en investissement financier disposent désormais d'un baromètre mensuel objectif pour mesurer la performance des fonds forestiers.

\*ASFFOR = Association des sociétés et groupements forestiers et fonciers

### Une collecte dynamique pour le GFI Symbiose

L'exercice 2025 a été marqué par l'élargissement de la commercialisation du GFI Symbiose. En plus de notre clientèle historique qui souscrit chaque année des parts de nos nouveaux véhicules d'investissement, la collecte se renforce avec l'aide de nos partenaires qui référencent nos fonds pour les proposer à leurs propres clients. Ainsi, plus de 50 nouvelles conventions de distribution ont été signées au cours de l'année avec des professionnels de la gestion de patrimoine. Ces conseillers en investissement forestier assurent un meilleur déploiement de notre offre auprès d'une clientèle patrimoniale.

La levée de fonds du GFI Symbiose se prolonge sur une bonne dynamique, malgré un contexte budgétaire et fiscal très dégradé. La collecte a été de 4M€, permettant au groupement de compléter son portefeuille de forêts. Cette collecte a généré des commissions pour un montant total de 300K€.

A noter que ce Groupement Forestier a retenu l'attention de plusieurs grandes banques privées. Les conventions de distribution sont en cours de signature.

Par ailleurs, **le deuxième GFI de la gamme Symbiose a été créé en fin d'année**. Ce nouveau fonds sera commercialisé en 2026, après avoir reçu le visa de l'Autorité des marchés financiers.

### Des investisseurs fidèles sur le marché secondaire

Malgré une pression médiatique sur le réchauffement climatique et ses conséquences sur la forêt, **le marché secondaire est resté très dynamique** tout au long de l'année. L'ancienneté de nos groupements forestiers, la qualité des patrimoines forestiers, notre présence sur l'ensemble de la chaîne de valeur et la gestion durable déployée par nos équipes techniques sont un gage de qualité pour les investisseurs.

Beaucoup réitèrent une acquisition chaque année. Ainsi, le montant des capitaux recyclés au cours de l'exercice 2025 a concerné 4 495 parts détenues par des particuliers, pour un total de plus de 4,5 M€, générant plus de 280 K€ d'honoraires.




**4M€**  
COLLECTÉS  
GFI Symbiose

**50**  
CONVENTIONS DE  
DISTRIBUTION  
signées

# Accompagner les stratégies climatiques DES ENTREPRISES ET DES TERRITOIRES

Nos missions sont de trois types :

Regroupement des directions « Conseil & Expertises » et « Solutions Fondées sur la Forêt », la ligne métier Conseil ambitionne d'accompagner les entreprises et les territoires dans leur stratégie climatique grâce aux arbres, aux forêts et aux espaces naturels.

	Expertises	Conseil	Label bas-carbone et Paiement pour Services Ecosystémiques
Missions	La Forestière fournit une expertise arboricole et forestière aux collectivités et propriétaires fonciers : inventaire et diagnostic, protection et mesures «Éviter - Réduire - Compenser », plantation, gestion, évaluation et valorisation écosystémique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etude et maîtrise d'œuvre de projets de (re)boisement et de maîtrise de la végétation</li> <li>Conception / évaluation de politiques publiques et stratégies d'entreprises liées à la valorisation et au financement de l'arbre en ville et de la forêt.</li> </ul>	Recherche de financements pour services écosystémiques : Mandataire du porteur de projets label bas-carbone et biodiversité et Intermédiaire, mettant en relation des financeurs et des porteurs de projets, sur différents secteurs.
Principaux clients			
Performance	Plus de 70 missions de conseil et d'expertise pour une majorité de clients publics (collectivités territoriales et administrations centrales).		1150 hectares boisés ou reboisés pour plus de 238 000 tonnes de CO2 labellisées « Label bas-carbone ». Cela représente 3,23 M€ de financements privés au bénéfice de nos propriétaires

La ligne métier Conseil se positionne sur le marché des services écosystémiques plus que sur le marché du bois. Ce nouveau positionnement permet de valoriser les compétences historiques de l'entreprise (ingénierie forestière) auprès d'autres clients que nos clients propriétaires forestiers, mais s'appuie également sur des compétences nouvelles (sciences politiques, ingénierie extra financière, génie écologique, etc.).

## Enjeux et perspectives

Pour les années à venir, les enjeux sont doubles :

- **Diversifier l'activité Label bas-carbone**, notamment sur des méthodes récentes (Ville Arborée) et à venir (allongement des cycles résineux et feuillus, etc.)
- **Développer notre offre (paiements pour services environnementaux et certificats biodiversité)** pour la préservation de la biodiversité en forêt et plus largement de projets de restauration écologique.

Il s'agira également de passer d'une posture d'expert arboricole/forestier à une posture d'assistance à maîtrise d'ouvrage globale depuis la conception jusqu'à la gestion de projets de végétalisation et d'espaces naturels.

Les clients ciblés seront des collectivités gestionnaires de patrimoines arborés, des entreprises désireuses de contribuer à des projets de restauration écologique et des bailleurs de fonds internationaux engagés dans la protection des forêts.



# Accompagner les collectivités et les entreprises DANS L'ADAPTATION DE LEUR PATRIMOINES NATURELS AU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Structuré autour de 3 pôles complémentaires : Expertises, Conseil et LBC/PSE, la ligne métier Conseil poursuit son développement en se positionnant davantage sur les missions stratégiques à haute valeur ajoutée.

## Expertise

**Contexte :** nos missions d'expertise sont principalement réalisées en milieu urbain pour accompagner les acteurs publics dans la meilleure connaissance de leur patrimoine arboré. Ce patrimoine arboré est particulièrement vulnérable au réchauffement climatique et appelle des mesures de gestion dédiées et des expertises que les collectivités n'ont pas forcément en interne. Dès lors, de nombreux prestataires se sont structurés pour répondre à ces demandes. La concurrence est très forte sur chaque appel d'offre et tire les prix vers le bas.

**Faits marquants 2025 :** parmi les principaux nouveaux clients en 2025, on peut noter le Muséum National d'Histoire Naturelle qui a confié à La Forestière le diagnostic arboricole de tous ses sites franciliens (Zoo de Vincennes, Jardin des Plantes, Arboretum de Chèvreloup) ainsi que de la Réserve zoologique de la Haute-Touche. D'autres clients majeurs comme Ile-de-France-Mobilités nous ont renouvelé leur confiance pour une meilleure prise en compte des enjeux arboricoles et forestiers dans l'aménagement du réseau de transport régional.

**Perspectives :** La Forestière continuera d'accompagner des clients grands comptes sur ce segment d'activité avec une méthodologie qui reposera davantage sur des outils technologiques dédiés susceptibles notamment d'améliorer les temps de collecte de données sur le terrain (ex : inventaire LIDAR).

## Conseil

**Contexte :** la prise en compte de l'arbre et des forêts dans les projets d'aménagement urbain et dans les politiques d'adaptation au réchauffement climatique est de plus en plus prégnante. Sur ce segment d'activité, la concurrence est plus diffuse et La Forestière dispose d'une valeur ajoutée réelle dès lors qu'elle s'adjoint les compétences additionnelles nécessaires de cabinets de conseil généralistes notamment.

**Faits marquants 2025 :** La Forestière accompagne l'Union Sociale pour l'Habitat dans le cadre d'une troisième mission relative à l'étude des modèles économiques de la gestion d'espaces naturels. Elle est également mandataire du groupement chargé par le ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire d'étudier la typologie de la propriété forestière privée en France. Elle porte l'expérimentation d'un projet de régénération des forêts sèches dégradées sur l'île de Pae Pae pour la mairie de Ua Pou. Elle est lauréate du programme d'ingénierie Edurenov de la Caisse des dépôts et consignations pour la conception des projets de cours oasis dans les établissements scolaires des DOM COM (La Réunion, Mayotte, Martinique, Guadeloupe, Guyane). Enfin, elle entame sa troisième année d'assistance technique du ministère de l'environnement du Gouvernement de Moldavie pour la modernisation de sa politique forestière.

**Perspectives :** les enjeux sont d'accompagner l'équipe dans la prise en main de ces nouvelles missions de conseil et de diversifier les clients en ciblant notamment les acteurs de l'aménagement et les bailleurs de fonds internationaux.

## Label bas-carbone / Paiement pour Services Écosystémiques

**Contexte :** l'actualité sur le Label bas-carbone a été riche en 2025 avec des changements réglementaires structurants permettant, notamment, une meilleure liquidité du marché. A noter également la mise en place de la troisième version des méthodes forestières de boisements et reboisements, ainsi que la validation d'une nouvelle méthode pour garder sur pied des peuplements matures. Au niveau européen, le cadre des absorptions de carbone s'est précisé début 2026 avec la publication des premiers actes délégués sur les méthodes impliquant les écosystèmes (grande culture, forêts, tourbière, agroforesterie) et devrait progressivement s'imposer dans le paysage réglementaire d'ici fin 2027. Enfin, le marché poursuit sa contraction avec un repli des engagements autour des stratégies environnementales et une réduction des budgets et de la communication associés. La concurrence sur ce marché se fait donc plus agressive et sélective, ce qui a conduit à la fermeture de l'entreprise La Belle Forêt en fin d'année.

**Faits marquants :** malgré ce contexte défavorable, l'activité a bien résisté notamment grâce à nos partenaires historiques qui sélectionnent des projets de manière récurrente, en particulier, Icade, la Banque Postale, Sfil et Schneider Electric mais aussi par l'intermédiaire de plusieurs nouveaux entrants, notamment des petites entreprises souhaitant contribuer localement à des espaces

naturels (14 nouveaux clients). La méthode Label bas-carbone « Ville arborée » qui vise à apporter des financements privés aux projets d'adaptation au changement climatique en milieu urbain a généré un intérêt marqué de plus d'une quinzaine de communes dont 8 issues du partenariat noué avec la Banque des Territoires sur le programme Petites Villes de Demain. 3 ont été labellisées en 2025, et les perspectives sont encourageantes pour 2026.

**Perspectives :** la contraction du marché ressentie dès 2024 s'est confirmée et renforcée en 2025 et début 2026. La demande paraît de plus en plus scindée entre les obligés (les compagnies aériennes opérant des vols domestiques) qui privilégient les dispositifs à moindre coût, et les entreprises contributrices qui recherchent essentiellement des projets qualitatifs mais sur un nombre de tonnes limité ou dans des géographies spécifiques. La concurrence reste vive et l'expertise développée autour du financement des projets de restauration de la nature constituera un atout pour décrocher de nouvelles missions de conseil stratégiques et diversifier notre offre de valorisation des services environnementaux. Ce sera l'un des axes prioritaires de 2026 avec, également, l'application sur les patrimoines gérés, de la nouvelle méthode à stock continu.



# Une performance financière en hausse DANS UN CONTEXTE DE TRANSITION



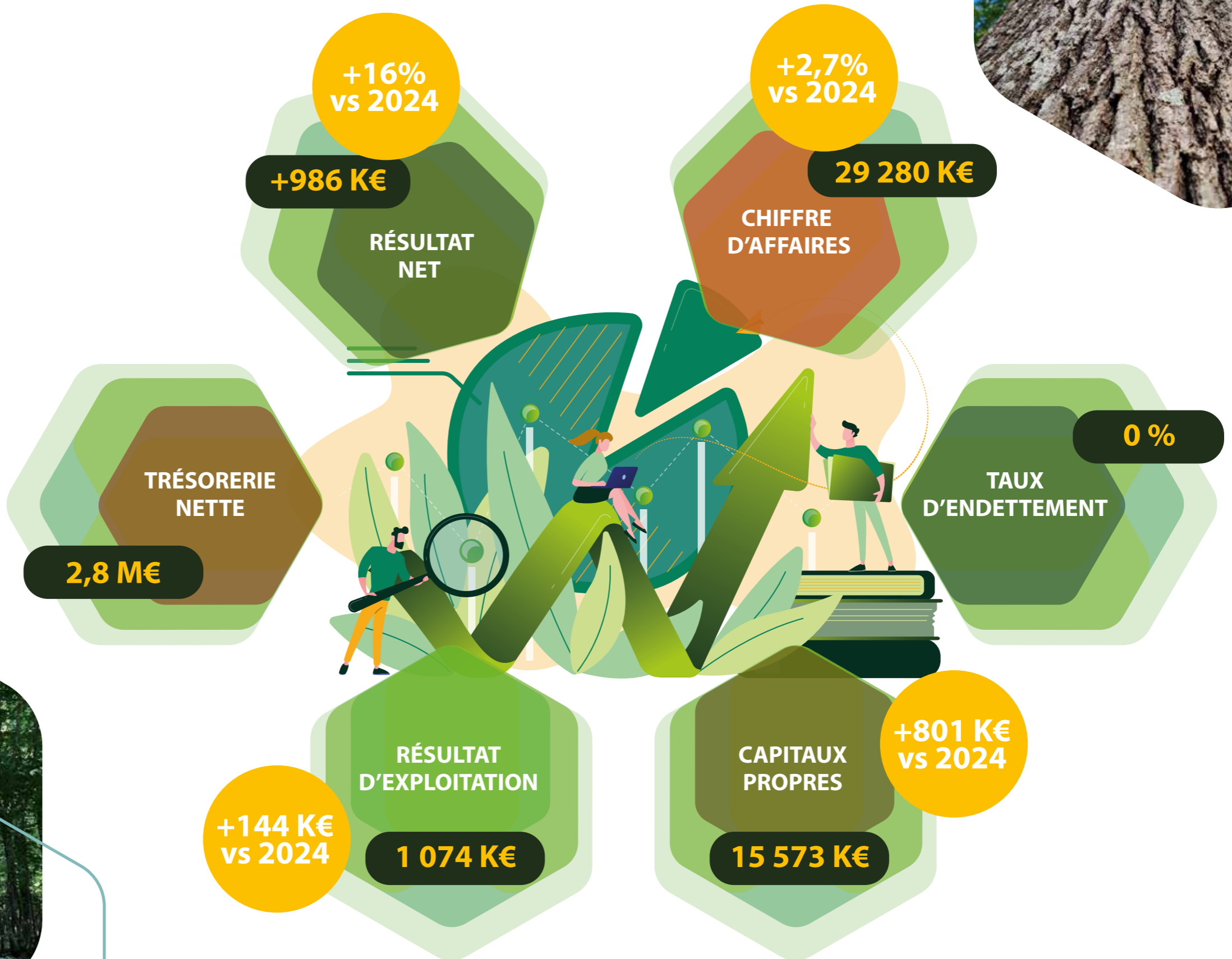
## Résultats financiers

Le chiffre d'affaires 2025 est en hausse de 2,7% par rapport à 2024. La performance de cette année est liée à la bonne dynamique de la Gestion Forestière, de la Gérance et des Transactions.

Malgré un niveau de charges « exceptionnelles » lié à la réorganisation de la société et au déménagement du siège social, l'EBITDA atteint un niveau de 1 726M€, soit **une marge proche de 6 %**. Le résultat net s'établit à 986 K€.

Ce résultat consécutif à une année 2024 déjà excédentaire permet d'avoir **un niveau de capitaux propres en hausse (+795 K €)**

La performance économique se retrouve également dans le niveau de trésorerie de 2,8 M€ à fin décembre 2025.



# La responsabilité AU CŒUR DE NOTRE IDENTITÉ

La responsabilité fait partie intégrante de l'identité de La Forestière. Son engagement se décline à travers les 4 axes de sa politique RSE et irrigue l'ensemble de ses offres et de ses modes de fonctionnement internes.



## La Fresque du Climat déployée auprès de l'ensemble des collaborateurs

En 2025, les fresqueurs internes de La Forestière ont organisé 12 sessions de la Fresque du Climat au siège et en agences. Ces ateliers pédagogiques et tournés vers l'échange ont été l'occasion de rappeler les principaux mécanismes du dérèglement climatique et de réfléchir ensemble aux leviers à activer afin de réduire notre impact au niveau individuel et collectif. 283 propositions ont été rassemblées, dont 83 qui pourraient intégrer la stratégie RSE de La Forestière.

## Piloter et réduire l'impact du numérique

Smartphones, tablettes, ordinateurs... Les appareils informatiques font aujourd'hui partie intégrante de notre quotidien. Grâce à eux, on gagne du temps, on communique plus facilement, on collabore et on travaille à distance. Pour autant, les effets indésirables liés à l'explosion des usages numériques sont nombreux. Pour les réduire et les maîtriser autant que possible, La Forestière s'est dotée d'une politique numérique responsable adossée à des indicateurs de suivi et étroitement liée au schéma directeur informatique. 9 indicateurs permettront de suivre annuellement l'impact du système d'information : nombre d'équipements commandés et démarches environnementales / sociales associées, principaux prestataires et engagements RSE, consommables utilisés, stocks, durée de vie, équipements recyclés ou donnés...

## Une cellule dédiée à une meilleure prise en compte du handicap

Si le handicap n'est pas un sujet tabou au sein de La Forestière, c'est grâce à la nouvelle cellule handicap, constituée de référents RH, CSE et RSE. Au quotidien, elle s'attache à faciliter la prise en compte du sujet handicap, que ce soit à travers des actions de sensibilisation, la mise à jour des annonces de recrutement ou le recours à des structures protégées et adaptées. A l'occasion de la Semaine Européenne pour l'intégration des personnes en situation de handicap, Nacer Zorgani, athlète paralympique, est intervenu devant l'ensemble des collaborateurs afin de souligner que le handicap, qu'il soit visible ou invisible, peut devenir un atout au service de la performance de l'entreprise.

1 Mettre en œuvre une sylviculture adaptée à la multifonctionnalité de la forêt

- Catalogue de projets carbone / biodiversité
- Accompagnement des territoires dans la valorisation de leurs ressources forêt-bois
- Reconduction de la labellisation Greenfin du GFI Symbiose
- 191 500 hectares certifiés PEFC et/ou FSC®
- Élaboration et déploiement d'une méthodologie de cotation de l'exposition aux risques climatiques de nos groupements forestiers
- Inventaire de biodiversité potentielle déployé sur 121 000 hectares



2 Réduire notre empreinte sur l'environnement

- Création de 26 nouveaux puits de carbone labellisés LBC, représentant 235 000 tonnes de CO2 additionnelles stockées sur les 30 prochaines années
- Stratégie de renouvellement du parc en privilégiant les véhicules à faible émissions
- Elaboration et mise en œuvre d'une politique numérique responsable



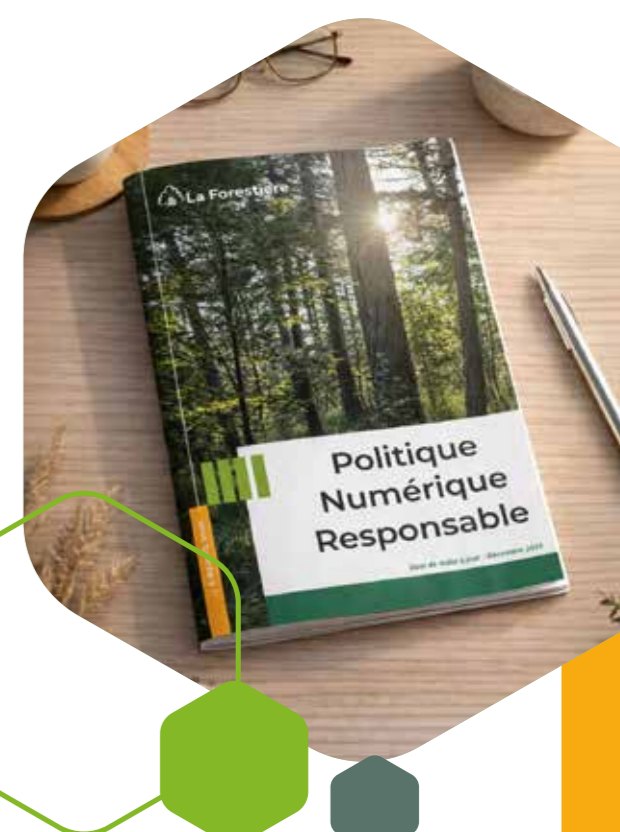
3 Être un employeur attractif

- Elaboration et mise en œuvre d'une politique handicap
- 172 personnes formées à la Fresque du Climat



4 S'engager au sein de la filière forêt-bois et de la société

- Un plan d'action pour mieux accompagner les entrepreneurs de travaux forestiers
- Finalisation de la consultation de nos parties prenantes – 5 concertations réalisées en 2025



# Un service RH transformé AU SERVICE DES COLLABORATEURS

*En 2025, la fonction Ressources Humaines a connu une transformation d'ampleur, marquée par la modernisation de ses outils, la structuration de ses pratiques et le renforcement de ses compétences internes. L'année a été rythmée par plusieurs chantiers majeurs qui ont permis de fiabiliser les processus, d'améliorer la qualité de service et d'accompagner plus efficacement les équipes et les managers.*



## Un système informatique RH plus performant

Le premier pilier de cette transformation a été le déploiement du SIRH Lucca, un projet structurant qui a nécessité plusieurs mois de travail. L'équipe RH a paramétré et mis en production l'ensemble des modules clés en début d'année 2025 : onboarding, gestion des absences, paie, télétravail, dossiers salariés et campagnes d'évaluation. Ce déploiement s'est accompagné d'un travail d'harmonisation des pratiques entre le siège et les agences afin de garantir un fonctionnement cohérent et sécurisé sur l'ensemble du périmètre. Une attention particulière a été portée à l'accompagnement des utilisateurs : guides pratiques, tutoriels et assistance RH personnalisée ont permis une montée en autonomie progressive des collaborateurs et des managers. Ce nouvel environnement numérique offre aujourd'hui une meilleure fiabilité des données et une nette réduction des tâches manuelles répétitives.



## Un logiciel de paie plus fiable et maîtrisé

En parallèle, l'année 2025 a été marquée par la refonte complète du logiciel de paie, un chantier d'autant plus structurant qu'il s'est accompagné d'un changement de prestataire. Ce double basculement - nouvel outil et nouveau partenaire - a nécessité un travail de préparation particulièrement rigoureux : cadrage du projet, reprise de l'historique, paramétrage complet et coordination étroite avec le nouveau prestataire. Les premiers cycles de paie ont fait l'objet de contrôles renforcés afin de sécuriser les traitements et garantir la fiabilité des bulletins dans ce nouveau cadre. Ce changement a également permis de revoir en profondeur nos procédures internes et de renforcer la montée en compétence de l'équipe. L'ensemble de ces actions a contribué à stabiliser le processus, à améliorer la qualité de service et à renforcer la transparence auprès des collaborateurs.



## Entretien annuel : les managers aux manettes

En 2025, un atelier dédié aux managers a été organisé afin de construire collectivement la nouvelle matrice des entretiens annuels. Ce moment de partage avait pour objectif de repenser la structuration des critères d'évaluation, de clarifier les attentes managériales et d'aboutir à un outil partagé, mieux adapté à la réalité des métiers et aux besoins de pilotage RH. Un travail collaboratif qui a permis de définir ensemble les axes d'évaluation, les niveaux d'appréciation et les éléments de langage associés. Les échanges ont été riches et ont permis d'ancrer une compréhension commune du processus d'entretien, garantissant ainsi une meilleure cohérence lors de la prochaine campagne. La matrice co-construite est désormais paramétrée dans Lucca et constitue un support partagé, facilitant l'appropriation du dispositif d'évaluation par l'ensemble des managers.



## Professionnalisation de la fonction RH

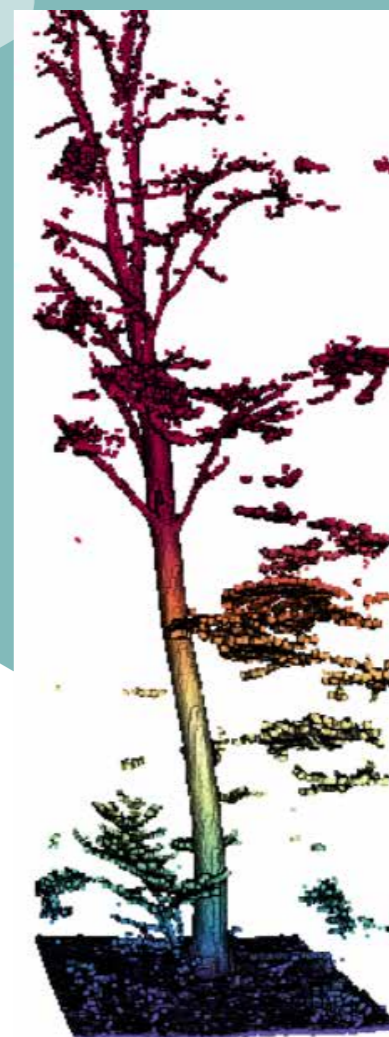
Enfin, la fonction RH s'est renforcée avec l'arrivée de deux nouveaux collaborateurs, permettant de structurer durablement l'organisation autour de plusieurs expertises clés. Ces recrutements ont permis de consolider la paie, de développer une compétence interne dédiée à la formation et d'intégrer un volet de contrôle de gestion sociale, essentiel pour fiabiliser les données et appuyer les analyses RH.

# Innovation : Luciole des bois UN JUMEAU NUMÉRIQUE DE LA FORÊT

L'année 2025 marque un virage important pour la filière forêt-bois, grâce à un projet imaginé et mis en œuvre par La Forestière : le projet Luciole des Bois.



Image de l'application « carte IGN »



Avant 2025, les arbres sur pied à commercialiser étaient décrits selon plusieurs critères :

- Un critère de qualité générale (excellente, bonne, gélif, sec...),
- Des critères de dimensions moyennes (diamètre, hauteur, volume),
- Une localisation globale (carte de localisation de la parcelle forestière).

Depuis 2025, **La Forestière propose aux propriétaires et clients scieurs qui le souhaitent de disposer de données plus précises** tout en réduisant leurs déplacements grâce au projet Luciole des Bois.

**Luciole des Bois est une solution numérique** développée pour moderniser la gestion forestière en permettant une observation et un suivi précis des arbres à l'échelle individuelle, directement sur le terrain et via une interface digitale.

**La solution repose sur la numérisation visuelle et géolocalisée des arbres, qui sont scannés, filmés ou photographiés, puis intégrés dans une plateforme en ligne sous forme de fiches détaillées.** Chaque arbre devient ainsi consultable à distance, avec ses caractéristiques, son état et son historique, constituant une base de données forestière fiable et évolutive.

**En offrant une lecture fine, partagée et actualisable des peuplements,** la solution améliore la qualité de l'inventaire forestier, réduit les interventions inutiles sur le terrain et contribue à une gestion plus efficace, plus transparente et plus durable des forêts.

La solution propose en particulier de fournir des données précises sur chaque arbre commercialisé :

- **La qualité des arbres sur pied :** une vidéo haute définition de chaque arbre à commercialiser est réalisée sur le terrain. Cette vidéo permet au client scieur de visualiser les éventuels défauts et singularités des arbres proposés à la vente.

- **La dimension des arbres sur pied :** un jumeau numérique de chaque arbre à commercialiser est créé. A partir de ce jumeau numérique, il est possible de calculer précisément l'ensemble des dimensions utiles de l'arbre. Ces dimensions sont présentées sous forme de tableaux ou de graphiques.
- **La localisation précise des arbres :** le géoréférencement de chaque arbre et la mise à disposition de cette information aux clients scieurs permet de faciliter la visite du lot de bois ainsi que la récolte des bois sélectionnés. Les données sont mises à disposition sur des applications smartphones intuitives et accessibles facilement.

**Toutes ces informations sont disponibles en Web access sur une seule et même plateforme.**

Ce projet mené par La Forestière permet ainsi de quitter le monde de l'estimation forestière pour **entrer dans le monde de la mesure**. Objectiver les sous-jacents des échanges commerciaux, c'est augmenter la transparence entre les opérateurs et garantir des relations de long terme.

**La Forestière renforce, ainsi, son rôle de tiers de confiance dans la gestion des espaces naturels.**

# Écouter nos clients POUR MIEUX LES SATISFAIRE

Écouter et comprendre ses clients est la meilleure façon de leur offrir une qualité de service qui réponde à leurs attentes. Pour cette raison, La Forestière interroge chaque année ses différentes cibles de clientèle afin de connaître leur niveau de satisfaction et d'identifier d'éventuels axes d'amélioration.

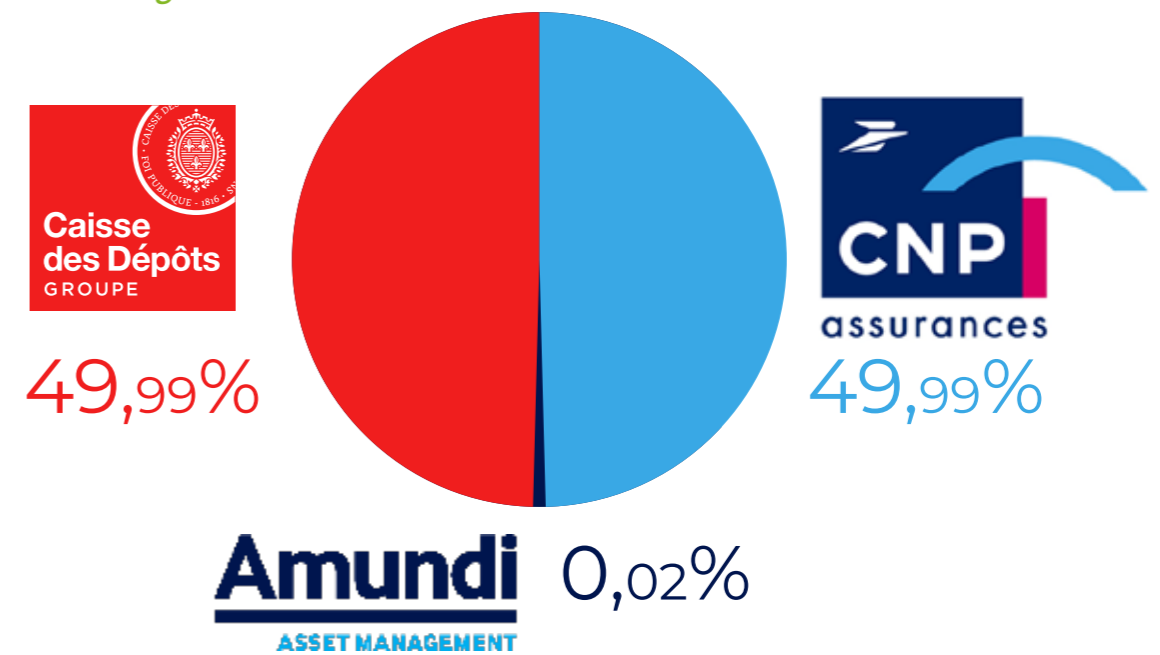
En 2025, l'ensemble des clients interrogés attribuait une note de satisfaction supérieure ou égale à 8/10.

SEGMENT DE CLIENTÈLE	TAUX DE SATISFACTION	PRINCIPALES THÉMATIQUES ABORDÉES
Propriétaires forestiers particuliers	Recommandation moyenne : 8,6/10 (🟢) Taux de réponse : 15%	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communication avec les clients</li> <li>• Organisation de visites annuelles</li> <li>• Amélioration de la facturation</li> </ul>
Investisseurs institutionnels	Recommandation moyenne : 9/10 (🟢) Taux de réponse : 100%	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chasse durable</li> <li>• Compte rendu des ventes de bois</li> </ul>
Distributeurs de groupements forestiers	Recommandation moyenne : 8,3/10 (🔴) Taux de réponse : 3%	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration du site internet</li> <li>• Communication plus régulière</li> </ul>
Associés de groupements forestiers	Recommandation moyenne : 8/10 (🟢) Taux de réponse : 11%	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Performance de l'investissement</li> <li>• Communication / Transparence</li> <li>• Organisation des Assemblées Générales</li> </ul>
Financeurs de projets LBC	Recommandation moyenne : 9,7/10 (🟢) Taux de réponse : 75%	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de recommandation spécifique</li> </ul>
Clients de prestations de conseil liées aux Solutions Fondées sur la Forêt	Recommandation moyenne : 9,7/10 (🔴) Taux de réponse : 75%	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de recommandation spécifique</li> </ul>
Clients de prestations de conseil liées à l'arboriculture urbaine	Recommandation moyenne : 8,4/10 (🔴) Taux de réponse : 20%	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de recommandation spécifique</li> </ul>



# Un actionnariat stable, GARANT D'UNE VISION DE LONG TERME

*La Forestière est une Société par Actions Simplifiée (SAS) dont le capital est détenu par 3 actionnaires. Un actionnariat stable dans le temps, attaché à un développement durable dans une perspective de long terme.*



**La Caisse des Dépôts** et ses filiales constituent un Groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique du pays. Il remplit ses missions en appui des politiques conduites par l'État et les collectivités locales et peut exercer des activités concurrentielles. Pour guider l'engagement de ses 350 000 collaborateurs, le groupe Caisse des Dépôts s'est doté en 2022 d'une raison d'être : « Alliance unique d'acteurs économiques publics et privés, nous nous engageons, au cœur des territoires, pour accélérer la transformation écologique et pour contribuer à offrir une vie meilleure pour toutes et tous. ».

La Caisse des Dépôts est l'un des deux actionnaires majoritaires de La Forestière, ainsi qu'un client important avec plus de 60 000 hectares sous gestion.

**Le groupe CNP Assurances** est un acteur de référence de l'assurance des personnes et des biens en France, en Europe et au Brésil. CNP Assurances est l'un des deux actionnaires majoritaires de La Forestière (49,9%), ainsi qu'un client important avec plus de 50 000 hectares sous gestion.

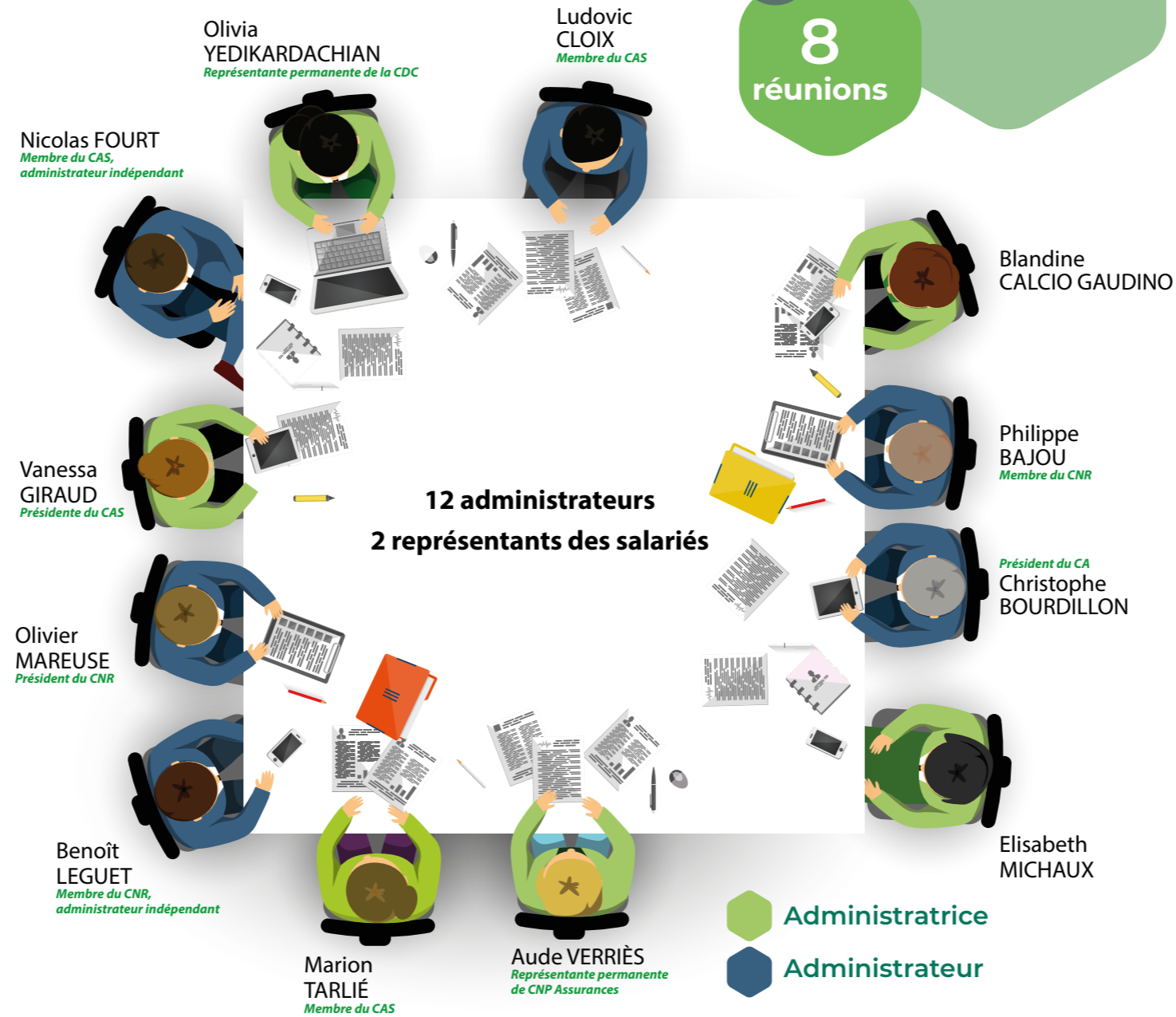
# 2

Une gouvernance  
garante d'une  
vision de long  
terme

# Notre conseil d'administration ET LES COMITÉS SPÉCIALISÉS

Le conseil d'administration détermine les orientations des activités et veille à leur mise en œuvre.

En 2025, il était composé de 12 administrateurs et assisté par 2 comités spécialisés : le Comité des Nominations et Rémunérations & le Comité Audit et Stratégie.



## Les comités du conseil d'administration

Le Conseil d'administration dispose depuis 2019 de deux comités spécialisés :

### Le Comité Audit et Stratégie

participe à élaborer la stratégie et à contrôler la fiabilité de l'information financière et des systèmes de contrôle interne.

Nombre de réunions : 4  
Taux de participation : 100%  
2 administrateurs  
2 administratrices

### Le Comité des Nominations et Rémunérations

s'assure que les nominations et les rémunérations évoluent en cohérence avec les intérêts des actionnaires et la performance de l'entreprise, notamment par rapport à ses concurrents.

Nombre de réunions : 4  
Taux de participation : 92%  
3 administrateurs

## Les évolutions du Conseil en 2025

Cooptation de Monsieur Nicolas Fourt en qualité d'administrateur (à compter du 31 janvier) et de membre du Comité Audit et Stratégie (à compter du 30 septembre).

## Les grands sujets abordés en 2025

- **Gouvernance** : réorganisation de la Société, préparation de l'Assemblée Générale 2025, modification du règlement intérieur du Comité Audit et Stratégie pour intégrer un administrateur indépendant supplémentaire, remplacement du 2ème dirigeant effectif, fixation des objectifs/critères de performance de la Direction Générale
- **Finance** : revue des travaux du CAS (comptes, indicateurs d'activité, risques et conformité), comptes et rapport d'activité 2024, proposition d'affectation du résultat 2024 et dividendes, prévisions de trésorerie, budget 2026
- **Autre** : transfert du siège social, bilan RH, bilan RSE, journée en forêt sur le thème de la chasse durable

# Le Comité de Direction, PILOTE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE



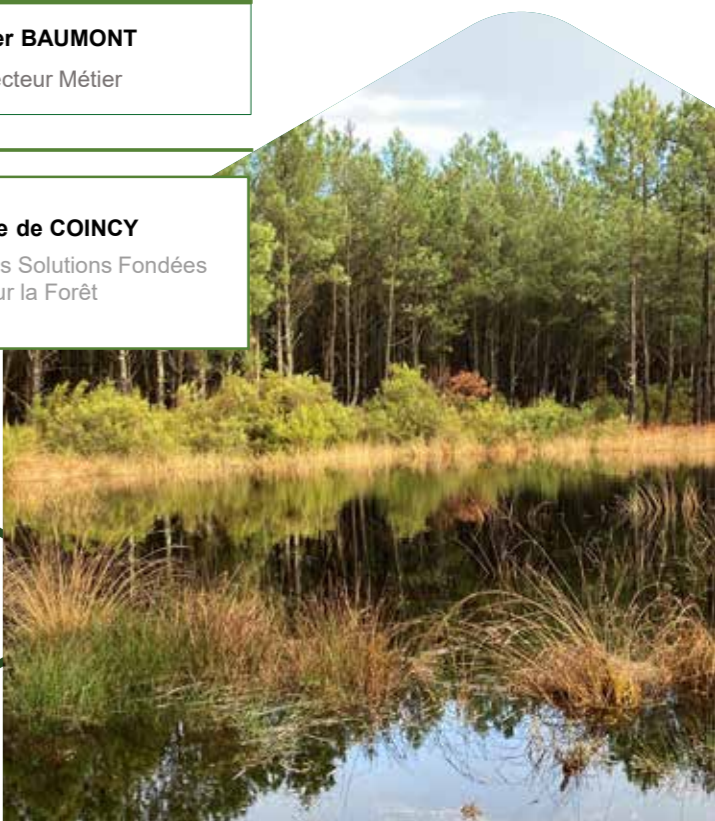
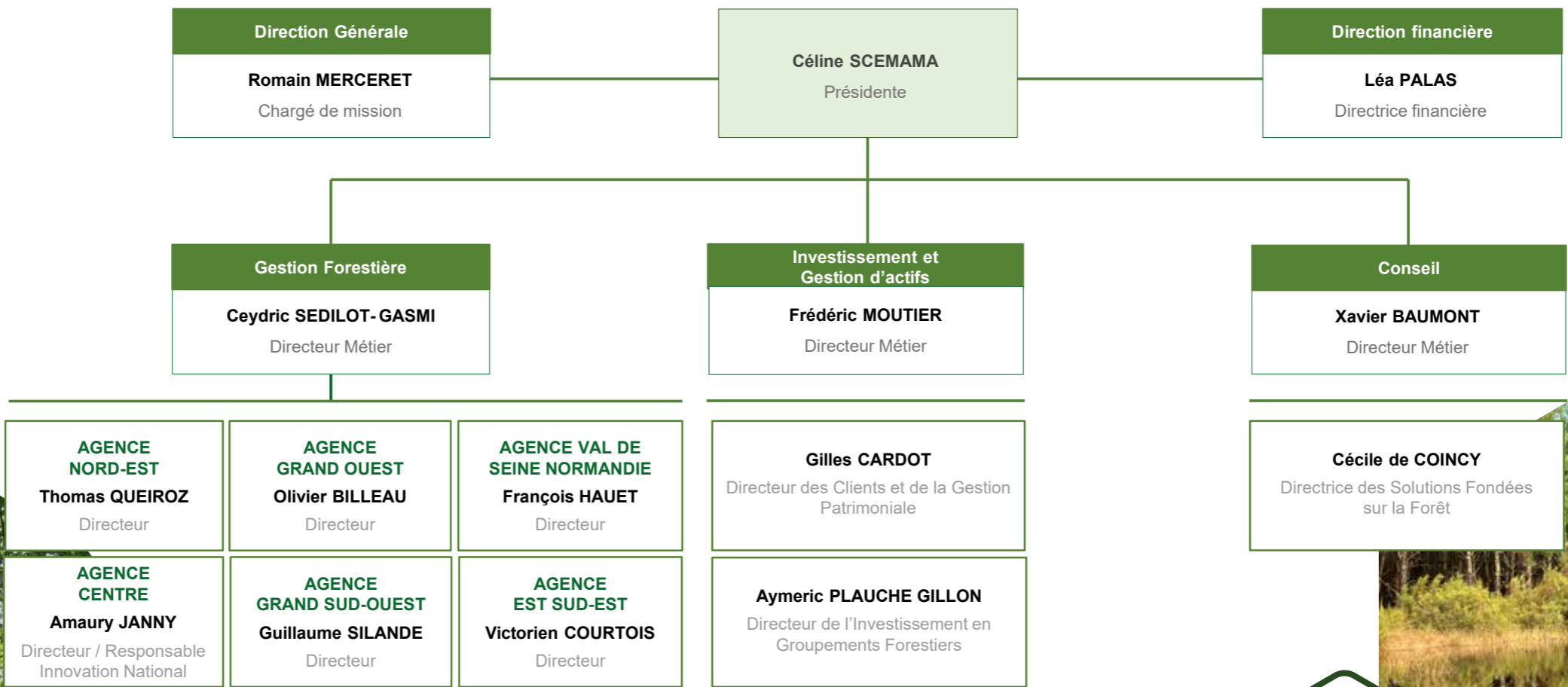
La Forestière est dirigée par un collectif de directeurs et directrices qui organisent le développement de leurs activités de manière cohérente et coordonnée. Il est organisé en 2 instances complémentaires :

## LE CODIR

Composé de la Direction Générale, des directeurs métiers et des directeurs support, il se réunit tous les 15 jours pour évoquer les projets transverses à l'entreprise.

## LE CODIR AGENCES

Composé du Directeur des Opérations et des directeurs d'agences, il se réunit tous les trimestres pour mettre en commun des problématiques liées à la gestion forestière et favoriser le partage d'expérience.



# Réorganisation stratégique : UNE NOUVELLE ÉTAPE POUR LA SOCIÉTÉ FORESTIÈRE

Afin de répondre aux évolutions réglementaires, financières et opérationnelles, la Société Forestière a procédé fin 2025 et début 2026 à une réorganisation majeure de ses activités. Ce tournant structurel s'inscrit dans la dynamique de son plan stratégique 2025-2030 et aboutit à la création de trois entités complémentaires, renforçant la clarté de son offre et la performance de ses métiers au service de ses clients et partenaires.

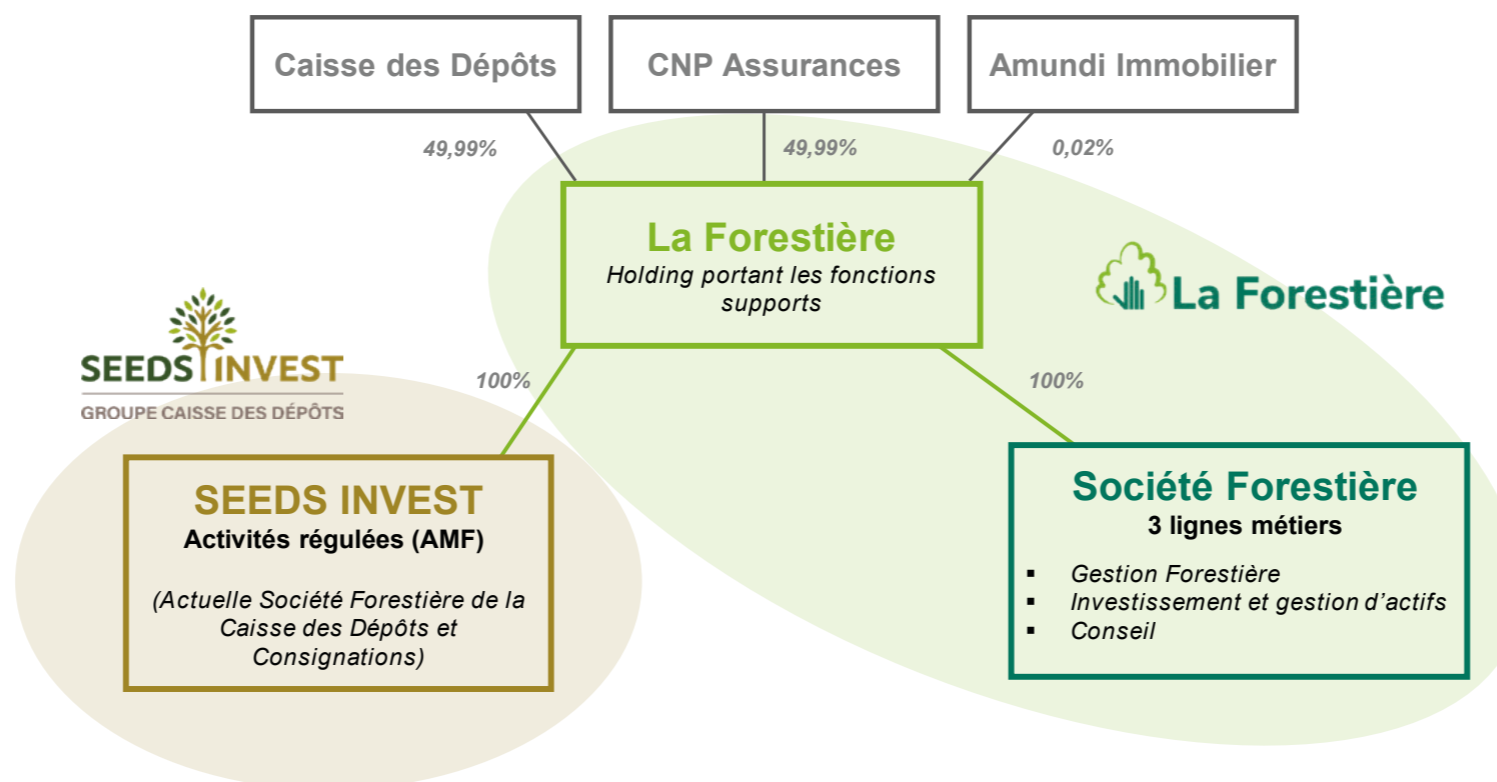
Depuis 2014, la Société Forestière de la Caisse des Dépôts était une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) pour la gestion de fonds d'investissement alternatifs (FIA). L'entreprise menait, ainsi, au sein d'une structure juridique unique ses activités de société de gestion et ses missions d'investissement, de gestion forestière ou de conseil.

En 2025, il est apparu nécessaire de séparer les activités régulées par l'AMF des activités non régulées afin répondre à des contraintes réglementaires (limiter strictement le périmètre de la société de gestion aux activités régulées FIA), financières (surestimation des fonds propres alloués aux activités régulées) et opérationnelles (alourdissement des contraintes pesant sur un périmètre d'activités trop large).

## 3 entités complémentaires

Ainsi une nouvelle organisation en 3 entités a été mise en place au 1<sup>er</sup> janvier 2026 :

- **Une société holding - La Forestière** - héberge les fonctions support groupe et détient :
  - » **Société Forestière**, une nouvelle entité juridique sans marque propre, qui exerce les activités non régulées de gestion forestière, investissement et conseil.
  - » **SEEDS INVEST**, la société de gestion agréée par l'AMF



## Un pilotage resserré

Pour mener à bien ce projet d'envergure dans le délai restreint, un comité de pilotage hebdomadaire a été mis en place avec la Direction Générale et les responsables des fonctions support (Ressources Humaines, Direction Financière, Communication RSE, Systèmes d'informations, Juridique, Contrôle des Risques) à partir du mois de septembre 2025.

Ce comité a permis de **séquencer et de coordonner l'ensemble des chantiers** et les contributions des conseils externes mobilisés sur les différents sujets, de préparer la documentation juridique et les approbations requises par nos instances de gouvernance et, ainsi, de **respecter le calendrier des opérations juridiques** prévues au cours du dernier trimestre 2025.

## Les principaux travaux

Les chantiers majeurs ont consisté à revoir :

- Le programme d'activités de la société de gestion auprès de l'AMF
- La gouvernance et les relations contractuelles au sein des 3 entités, dans le cadre de conventions de prestations de service
- L'organisation des effectifs répartis sur 3 entités juridiques distinctes
- L'allocation des actifs et des passifs entre les différentes entités juridiques en vue des transferts
- L'architecture des systèmes d'information existants pour séparer les périmètres d'activités
- L'architecture de marque avec le déploiement des outils & supports associés pour La Forestière et Seeds Invest
- La comptabilité analytique et le système de facturation et le paramétrage des outils de gestion (Finance, RH)

La mobilisation et l'engagement de toutes les équipes ont largement contribué à transformer notre organisation en profondeur, afin de **renforcer la lisibilité de notre offre et maintenir un haut niveau d'expertise forestière et financière** au service de nos clients et partenaires.





Merci à tous celles et ceux qui ont contribué à la réalisation de ce rapport : Céline, Ceydric, Frédéric, Gilles, Xavier, Cécile, Aymeric, Romain, Léa, Samir, Yoann, Marianne, Nicolas, Amaury, Guillaume S., Myriam, Victorien, Olivier, François, Thomas, Florence, Kévin, Lisa et Carole.

L'ensemble des photos illustrant ce rapport ont été prises par les collaborateurs de la Société Forestière.

Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement

